

**CONGREGAZIONE DELLA MISSIONE
CURIA GENERALIZIA**

Via dei Capasso, 30
00164 Roma – Italia

Tel. (39) 06 661 3061
Fax (39) 06 666 3831
e-mail: cmcuria@cmglobal.org

Roma, 31 mayo 2010
Fiesta de la Visitación de la Virgen María

A tous les membres de l'Association de la Médaille Miraculeuse,

La Grâce et la Paix de notre Seigneur Jésus-Christ demeurent en vos cœurs maintenant et à jamais !

Au cours des apparitions à Sainte Catherine Labouré en 1830, la très Sainte Vierge a fait don à l'Eglise d'un message d'évangélisation plein d'espérance, exprimé dans la Médaille qu'elle a demandé de répandre. Depuis, ce souhait de la Sainte Vierge est devenue une réalité et les différentes Congrégations et Associations qui forment aujourd'hui la Famille Vincentienne considèrent cette diffusion comme l'un des éléments de leur apostolat.

L'Association de la Médaille Miraculeuse, créée dans de nombreux pays et avec des personnes de toutes races et de toutes conditions, a réalisé avec enthousiasme et générosité cette mission de Marie. L'histoire de l'Association est l'expression vivante des nombreux efforts pour faire connaître et répandre la Médaille, particulièrement parmi ceux qui ont un cœur pauvre capable d'accueillir la grâce du Seigneur.

Pendant toutes ces années et jusqu'à présent, l'Association a été régie par les Statuts approuvés par le Saint-Siège, aussi bien en 1909 qu'en 1998. Chaque AMM a élaboré ses Statuts nationaux à partir des Statuts Généraux ; une fois approuvés par le Directeur Général, ces Statuts Nationaux sont devenus le modèle et le guide de toute leur action.

Ces dernières années, nous avons réfléchi sur la convenance d'adapter tous les Statuts à un monde et à une Eglise qui ont évolué rapidement. Nous étions poussés à le faire par le grand programme pastoral proposé à toute l'Eglise par le cher Pape Jean Paul II, dans son document « Novo Millennio Ineunte ». Cela a conduit le Conseil Général à élaborer de nouveaux Statuts Généraux que les AMM nationales ont travaillés pendant un an. Nous avons conclu ce processus avec une ample réflexion sur le texte au cours de la Rencontre Internationale de l'AMM, à Paris, en novembre 2009, et la rédaction d'un texte des Statuts Généraux qui a été par la suite soumis à l'approbation du Saint-Siège.

Le fruit de ce travail est ces Statuts Généraux, approuvés par la Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique le 14 avril 2010.

Je vous invite à les recevoir avec affection, comme le chemin que vous propose maintenant l'Eglise de Jésus-Christ, en fidélité au souhait de Marie, afin qu'en vous sentant fils de Dieu et de Marie, dans l'amour qui unit tous les membres de l'AMM, vous soyez des témoins de l'évangile et des serviteurs dans les milieux concrets dans lesquels vous vivez.

Cheminons dans cette voie, nous tous qui appartenons à l'AMM, main dans la main avec notre Mère de la Médaille Miraculeuse, à la rencontre de son Fils Jésus-Christ, notre Seigneur.

Votre frère en St Vincent

A handwritten signature in black ink that reads "G. Gregory Gay, C.M." The signature is fluid and cursive, with the initials "G." and "C.M." clearly visible.

G. Gregory Gay, CM
Directeur général de l'AMM